

Dispositions communes pour les devoirs surveillés

- Les élèves doivent arriver à 13h.
- Les sacs, manteaux et téléphones portables (éteints) doivent être posés à l'entrée de la salle.
- Les élèves peuvent sortir pour aller aux toilettes à partir de la fin de la première heure de devoir, un par un.
- La sortie définitive est autorisée à partir d'un quart d'heure avant la fin de l'épreuve.
- Il est interdit de se retourner.
- Il est interdit d'échanger le moindre objet (rien, même une règle, du blanc correcteur, une calculatrice...).
- Il est interdit de communiquer (évidemment).

En cas de non respect d'une règle, la copie est retirée et l'élève reste dans la salle jusqu'à la fin de l'épreuve.